
Programme de Formation

Mise en oeuvre de matériels démontables: tentes et structures

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Salariés des structures culturelles ou de sociétés prestataires de services, agents de collectivités territoriales ou techniciens de lieux aménagés pour les représentations publiques.



Objectifs pédagogiques

- Connaître la réglementation applicable : CCH, ERP, CTS, Code du Travail, etc.
- Identifier, préparer et effectuer le montage des différents matériels utilisés
- Acquérir les connaissances nécessaires à l'exploitation de tentes et de structures
- Être capable d'effectuer l'inspection des tentes et structures, avant toute admission du public
- Dynamiser la prévention des risques



Description

Module 1 : Santé et sécurité au travail – Responsabilités et sanctions

- Les risques professionnels dans le secteur du spectacle
- Obligations et principes généraux de prévention
- Les intervenants
- La prévention des risques
- Les formations obligatoires
- Les recommandations
- Responsabilités et sanctions

Module 2 : Établissement Recevant du Public

- Le Code de la Construction et de l'Habitation (CCH)
- Règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux établissements recevant du public
- Les principes généraux de la prévention dans les ERP
- Comportement au feu

Module 3 : CTS – Tentes et Structures

- Gestion administrative
- Transport (avec chargement et déchargement)
- Exploitation

Module 4 : Les ensembles démontables

- Les équipements de protection individuelle
- Le levage
- Le travail en hauteur
- Les ensemble démontables (scènes et garde-corps, échafaudages etc...)

Pratique

- Montage et démontage de tentes selon documents constructeur
- Montage et démontage de structures selon documents constructeur
- Mise en pratique de la vérification
- Essai de liaisonnement au sol (sous réserve de disponibilité du matériel par le client)

Prérequis

Maîtriser, comprendre, lire et écrire la langue Française
Pas de restriction à la manutention manuelle
Venir avec ses EPI (Casque, gants, chaussures de sécurité, tenue de travail)

Modalités pédagogiques

apports théoriques en salle
mise en pratique du montage démontage des structures et tentes des clients

Moyens et supports pédagogiques

Support de cours si prévu à la commande
salle de formation équipée et adaptée
Ordinateur du formateur, vidéoprojecteur
La partie pratique se réalise avec le matériel des clients : Tente* et structure*, masse, dynamomètre*, estropes, textiles, engin de levage

Modalités d'évaluation et de suivi

La validation de la formation est faite après évaluation d'une épreuve théorique (QCM 19 questions sur 20 points) et d'une évaluation pratique de mise en situation d'inspection du montage. D'une Tente et/ou d'une Structure.